

Soyhière, 9 mars 2013

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs les invités, chers collègues chasseurs,

La commission s'est peu réunie en 2012: les activités tournent et se déroulent bien. Sauvetages des faons et pierre à sels sont réalisés par une équipe efficace en vallée de Delémont, par quelques gfa en Ajoie, en collaboration avec le responsable de la protection qui se démène comme un beau diable pour motiver les chasseurs, idem aux Franches-Montagnes. Malheureusement, et j'exprime ce regret chaque année, bon nombre de personnes travaillent dans leurs coins, sans qu'on le sache. Afin de viser une plus grande efficacité, les actions devraient être coordonnées.

La responsabilité de l'entretien et du suivi des avertisseurs sonores a été confiée à Serge Stadelmann. Il collabore avec les membres locaux de la protection pour réaliser ce travail. Nous attendons toujours un rapport de l'ENV afin de connaître l'efficacité de tels dispositifs. Peut-être faudra-t-il en déplacer, peut-être faudra-il abandonner certains tronçons et en équiper d'autres, aux Franches-Montagnes notamment.

Je tiens ici à remercier les membres de la commission de protection, toujours dynamiques et enthousiastes. Merci à Rico Longobardi, à Patrice Antonietti et à Jérémy Montavon. Le clos du Doubs a enfin trouvé un responsable de la protection pour sa section. Merci à Bernard Bertold de rejoindre notre équipe. J'adresse des remerciements particuliers à Christophe Keller qui a dû passer le témoin à Jérémy Montavon pour des raisons familiales. Sûr que Jérémy pourra compter sur Christophe en cas de besoin.

Il n'y a pas grand' chose à dire concernant les espèces gibier durant la dernière saison. Tous se portent bien. Quelques bracelets de chevreuils n'ont pas été vendus pour atteindre les 1200 animaux prévus, mais globalement le plan de chasse a été bien réalisé. Quant au sanglier, il bat des records. Le seul bémol concerne le chamois: de deux choses l'une, soit l'ENV vend trop de permis par rapport à la réalisation du plan de chasse, soit nous le chassons mal.

Même si elle est bien présente dans de nombreuses régions du canton, cette espèce mérite une réflexion sérieuse sur sa chasse. Par exemple, inquiétude concernant le sex ratio ou l'âge ratio, ou le nombre important de chèvres non suitées.

Et malheureusement il n'y a plus de petit gibier au plan de chasse hormis les canards et la Bécasse, qui dépendent de la migration et des coups de froids sur le nord et l'est de l'Europe.

Une grande partie du canton est maintenant mise en réseaux agricoles, en rapport avec l'Ordonnance sur la qualité écologique. Force est de constater que pour le moment les résultats sont décevants, notamment pour le lièvre. Dans le réseau Vendline-Coeuvatte, la perdrix grise a été désignée comme une des espèces cible et rien n'a été fait pour elle. Et nulle part, le lièvre n'augmente. Les subventions accordées sont importantes pour ces réseaux, le contribuable est donc en droit d'attendre des résultats probants et le chasseur de voir reconstitués des milieux favorables aux lièvres, espèce cible dans tous ces réseaux.

La commission a profondément regretté la décision de l'ENV de suspendre les tirs de régulations du renard aux Franches-Montagnes et dans la zone de pullulation du campagnol terrestre. Décision d'autant plus incompréhensible que les autres chasseurs pouvaient tirer les goupils sans entrave.

Je ne doute pas que c'est sous la pression des milieux agricoles que cette mesure a été prise. Cependant plusieurs travaux de terrains ont pu montrer que l'ensemble des prédateurs du campagnol n'ont qu'une influence limitée, voir nulle, lorsque qu'une pullulation est en court. Michel Blant, référent scientifique du groupe de travail sur le lièvre, disait même que les tirs de renards devaient être augmentés en automne 2012. La pullulation arrivera à son terme au printemps 2013 et les goupils reporteront leurs prédateurs sur le lièvre et le chevreuil.

Décision d'autant moins compréhensible, que lors d'une conférence sur le paysage à Courtemelon, courant mai, personne de instances présentes ne demandait la suspension des tirs, ni Laurent Gogniat de l'ENV, ni M. Beuret de la station phytosanitaire, ni même M. Darbellay de la chambre jurassienne d'agriculture, qui surenchérisait même en disant que le lièvre, espèce cible dans les réseaux OQE, risquait d'être défavorisé si on suspendait les tirs de renards. Et en mai 2012, la pullulation était déjà en cours et c'est 2011-12 qu'il aurait fallu envisager la suspension de la régulation du renard. Encore un coup de retard.

Pour information nous avons compté, avec un député du parlement jurassien, 17 renards sur un secteur de 75 ha, soit presque 21 par km².

Un gfa en a compté 22 sur quelques km en décembre. Et je pourrais multiplier les exemples.

Comment va s'en tirer le lièvre en 2013, quand il n'y aura plus de campagnols. Bref, cet épisode est derrière, mais le mal est fait. Il faudra certainement de très longues et très nombreuses actions pour essayer de réguler ce prédateur du lièvre et beaucoup de temps pour détruire la mythologie du renard qui empêche les campagnols du pulluler.

Allons de l'avant avec le plan de mesures qu'a adopté le gouvernement en faveur du bossu. C'est un défi passionnant qui nous attend. Les esprits chagrins nous reprocherons de ne pas aller assez vite ou nous dirons que c'est peine perdue de travailler en faveur du lièvre, tant certaines organisations de protection de la nature veulent en supprimer la chasse et tant certains agriculteurs n'accepteront pas de contraintes sans contreparties financières pour un animal, qui en définitive ne rapporte rien. Ne comptons pas sur les autres pour "revigorer" cette espèce et rappelons nous que c'est le chasseur qui fait le lièvre ! Le dicton du nord de la France qui dit : plus de chasseurs de perdrix, plus de perdrix, est parfaitement transposable au lièvre.

Retroussons-nous les manches, relevons ce défi et montrons que nous pouvons nous mobiliser pour ce magnifique gibier. L'argent est là pour réaliser de nombreux et beaux projets.

Demain, je veux rechasser le lièvre. Et j'espère chers collègues que vous aussi avez la même volonté. Merci de votre attention.